



Compte - rendu

« Management des Centrales Mini hydrauliques »

13 mars 2008 – Millau

Tout d'abord merci à tous pour votre présence et votre participation à cette journée.

Vous trouverez ci-joint la liste des personnes présentes. Etaient excusées : la Région Midi-Pyrénées, l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la DIREN, le Conseil Supérieur de la Pêche, le Parc Naturel des Grands Causses et le Service Technique de la ville de Millau.

10H30 :

Accueil des participants et collation.

Matinée « Comité de Pilotage et Club des Bureaux d'Etude » :

- Présentation par Nathalie Boyer (ARPE) du programme de la journée et des différents participants (tour de table).

- Présentation des objectifs de la journée par Thierry de Mauléon (ADEME) :
 - Base de données techniques ouverte sur l'extérieur.
 - Mise en place d'un centre d'observation du management environnemental au niveau régional pour les sites en démarche et extra-régional grâce aux acteurs régionaux (citer des exemples, mise en ligne de fiches de référence, ...).
 - Retour d'informations / lieu d'échange technique.

- Présentation de l'état des lieux de la filière par Amandine Lauer (ARPE) : (cf. ppt ci-joint).

Distribution du tableau récapitulatif des informations publiques concernant les centrales mini hydrauliques en démarche environnementale au niveau national (ci-joint).

- Débat – questions sur les améliorations à apporter à ce document :

- Nouvelle colonne avec le nom de l'organisme certificateur.
- Nouvelle colonne avec centrale certifiée : oui/non.
- Date à laquelle la démarche a été amorcée pour les centrales non certifiées / date de mise en place d'un SME.
- Intérêt de la colonne Bureau d'Etudes ?
- Demander aux propriétaires de centrales leur accord pour diffusion des informations.
- Projet : un site Internet dédié aux énergies productrices d'électricité au niveau national.

- Présentation par Monsieur Cantos (directeur de la SA SHEMA, propriétaire de 4 centrales dans l'Ariège depuis 1998) des apports de la démarche ISO 14 001 et des actions menées depuis la certification. Les 4 centrales sont certifiées (ISO 9001 et 14 001) depuis juillet 2006. Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces informations sur le site www.shema-sa.com (photos, exemple d'actions ...).

Deux exemples d'actions menées :

- Utilisation d'huile biodégradable : certes plus chère (6 fois plus) mais elle est garantie 10 ans donc les vidanges sont moins fréquentes. Ce qui au final en fait une bonne opération.
- Murs repeints en blanc : amélioration de la luminosité d'où une diminution de l'utilisation de l'éclairage ce qui a entraîné une baisse de la consommation d'énergie.

- Intervention des 4 bureaux d'études (SERHY, APAVE, EXOGEN, HOLISUD-ENERTIS) impliqués dans la démarche et présentation de leur retour d'expériences et attentes.

Informations :

- Pas de formations en 2008 par l'APAVE.
- Fin du programme de formation en 2007 car il y a une réelle difficulté pour les bureaux d'étude à recruter de nouvelles centrales.
- Apport de compléments d'informations sur le tableau récapitulatif.

Idées :

- Mise en place d'audits croisés par l'intermédiaire du tableau récapitulatif (localisation géographique).
- Réflexion à porter sur la périodicité (actuellement de 12 mois → 18 mois ?) de l'audit et son coût (cf. TPE ARPE).

- Débat – échange et suite à donner au comité de pilotage

- Importance de la mise en contact des différents exploitants car cela favorise les échanges sur les différentes techniques, les moyens de gestion, les actions menées, les résultats ...
- Pourquoi ne pas inviter lors des réunions de France Hydro-Electricité, des centrales certifiées pour attirer des centrales vers la certification et mettre en avant les bonnes pratiques mises en place ? → Réponse France Hydro-Electricité : des personnes travaillent très bien sans pour autant être en démarche environnementale donc l'idée est difficile à mettre en place.
- Une sollicitation des différents acteurs de la démarche tous les 6 mois semble être la bonne fréquence.
- Afin d'avoir un retour d'information, pourquoi ne pas interroger les certificateurs ? Pourquoi ne pas interroger les exploitants ?

Attentes :

- Simplification du système, des audits, du renouvellement...
- Clarté sur les systèmes d'accompagnement,
- Difficulté de trouver de nouveaux objectifs en dehors de la mise à jour réglementaire en vue du principe de l'amélioration continue : vrai problème !

Idées :

- Inviter un auditeur Ecopass (ou autre) à la prochaine rencontre afin de faire le point sur ce qui est possible ou envisageable en terme de simplification de la certification, et de la difficulté de l'exigence d'amélioration continue pour les centrales déjà certifiées.
- Site Internet : forum pour mise en ligne des attentes, des questions ... permettre des discussions ouvertes entre les différents acteurs de la mini hydraulique, bio-produits pour les entreprises (liens à trouver et à mettre en place), ...
- Réflexion à mener sur le suivi des indicateurs : coût, maîtrise, environnement.

Souhait :

- Que le club des certifiées revive car il répond bien à ces différentes attentes.
- Réunion prochaine avec visite de sites :
 - Autre technique en démarche que des centrales au fil de l'eau (haute chute cf EdF ou SHEMA ?)
 - Dispatching du réseau,

Après-midi « Club des certifiés » :

- Présentation par Messieurs Leclerc et Fonkenell du procédé VLH et des tests relatifs au passage des poissons à travers la turbine (cf. présentation ci-jointe).
- Intervention de Madame Albert (SERHY) sur l'intérêt de la démarche environnementale (cf. présentation ci-jointe).
- Présentation de Thierry de Mauléon sur la stratégie d'accompagnement de la filière mini hydraulique (cf. présentation ci-jointe).
- Visite du site Moulin de Troussy.

17H00 : clôture de la journée.